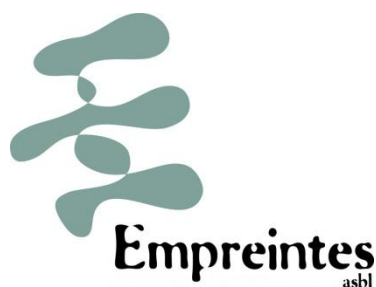




La participation des élèves au processus CBE

*Atelier animé par l'asbl Empreintes dans le cadre de la
Journée Territoriale de Bruxelles (08 mai 2012)*



COMPTE RENDU DE L'ATELIER

Pourquoi cette thématique ?

Les Journées Territoriales du mois de janvier ont révélé que la participation des élèves prenait des formes très variées au sein des Cellules Bien-Être. Dès lors, il semblait intéressant de confronter les différentes réalités et initiatives des acteurs scolaires en termes d'implication des jeunes, pour ensuite les analyser ensemble et permettre à chacun d'imaginer de nouveaux possibles pour sa propre CBE. Précisons d'emblée qu'il ne s'agissait aucunement de juger ni de prescrire des pratiques, mais plutôt de dégager les champs d'application, les intérêts et les limites de chacune d'entre elles.

Objectifs poursuivis :

- Caractériser le degré de participation des élèves au sein de sa propre cellule bien-être ;
- Prendre du recul par rapport à cette situation, notamment en la confrontant à d'autres formes de participation des élèves ;
- Imaginer pour sa propre cellule bien-être de nouvelles modalités de participation des élèves.

Déroulement de l'atelier :

1. **Regard sur sa propre CBE** : individuellement, les participants inventorient les dispositifs participatifs impliquant les élèves dans le cadre de leur propre CBE, et en précisent les avantages et les limites.
2. **Analyse du degré de participation** : les participants situent la participation des élèves au sein de leur dispositif CBE par le biais d'une échelle (annexe 1) présentant les différents degrés de participation de jeunes.
3. **Echanges de pratiques** : les participants partagent avec leurs pairs les dispositifs participatifs qu'ils ont imaginés et/ou mis en œuvre.
4. **Découverte du processus mis en place à l'Institut Marie Immaculée Montjoie d'Anderlecht (Le chemin de la santé)** : les participants isolent les dispositifs du témoignage favorisant la participation des jeunes et essaient de les situer sur l'échelle de participation (annexe 3).
5. **Découverte et classification d'autres dispositifs** : les participants reçoivent des bandelettes (annexe 2) décrivant des pratiques de CBE. [En petits groupes, ils indiquent à quel degré de participation correspondent ces différentes pratiques. → cette étape a été écourtée faute de temps].
6. **Synthèse** : les participants complètent les affiches en y intégrant les nouveaux dispositifs découverts qu'ils jugent pertinents.
7. **Projections quant à sa propre CBE** : les participants sont invités à imaginer pour leur propre CBE un nouveau dispositif amenant la participation des élèves à un degré supérieur au degré actuel, si du moins cela leur semble compatible avec leurs contraintes locales. Ces projections sont exposées et discutées collectivement.

- 8. Foire aux ressources** : les participants ont l'occasion de découvrir librement des articles, des livres, des DVD qui peuvent faciliter et outiller la mise en place de structures participatives dans le cadre des CBE (annexe 3).

Constats et réflexions qui se sont dégagés de nos échanges :

- Il existe de nombreuses manières d'impliquer les élèves dans le dispositif CBE, chacune ayant ses avantages et ses limites.
- Il ressort des échanges que l'échelle de participation (annexe 1) pourrait être adaptée et utilisée dans le cadre d'une réflexion sur la participation des parents et des acteurs scolaires au dispositif CBE.
- De nombreuses CBE ont décidé de d'abord envisager la participation des enseignants.

Dispositifs participatifs évoqués	Degrés de participation correspondants
Les enquêtes : un questionnaire bien-être (réalisé par les élèves et/ou les enseignants) est soumis aux élèves (et/ou aux enseignants) pour prendre connaissance des problèmes qu'ils rencontrent.	Consultation (degré n°4)
Les brainstormings : les élèves sont invités à imaginer des projets liés au bien-être. Leur avis exerce une influence déterminante sur la prise de décision ultérieure.	Consultation (degré n°4). Co-construction (degré n°5) voire co-conception (degré n°6) si les élèves (et/ou les enseignants) sont impliqués dans les arbitrages et les prises de décisions en découlant.
L'intégration d'élèves au sein de l'équipe CBE : la cellule est constituée d'adultes et d'élèves-délégués qui portent les idées de leurs pairs. Les actions bien-être sont décidées ensemble.	Co-conception (degré n°6)
Les reporters bien-être : les élèves parcourent l'école et inventorient (par le biais de photos) des points positifs et des problématiques liées au bien-être. Ils en discutent ensuite ensemble et proposent des pistes de solution.	Co-conception (degré n°6)
Le conseil de coopération : au sein de chaque classe, les élèves se réunissent avec l'appui d'enseignants. Ils abordent des questions liées au bien-être et négocient ensuite avec la CBE des thématiques et/ou des initiatives à mettre en œuvre.	Co-conception (degré n°6)
Et d'autres dispositifs, à adapter, à inventer ...	...

- Notons que certains des dispositifs explicités ci-dessus entrent en résonnance avec le décret '*Renforcement de l'éducation à la citoyenneté*'.
- Les différents degrés de participation formalisés dans l'échelle de participation (annexe 1) sont davantage à considérer comme une possibilité de cheminement, de continuum, que comme une grille d'évaluation. Il serait vain et contreproductif de brûler les étapes et d'attendre des élèves d'être *ex nihilo* capables de mener des projets en autonomie (degré n°7).

ANNEXE 1 : UNE ÉCHELLE DE PARTICIPATION DES JEUNES DANS DES PROJETS SCOLAIRES

	Degré de participation		Description	Détermination du « thème » du projet par les jeunes ?	Conception des actions concrètes par les jeunes ?	Réalisation des actions concrètes par les jeunes ?	Evaluation du projet par les jeunes ?
Pseudo-participation	1	Etendard	Les jeunes sont sollicités en tant que porte-drapeaux d'un projet d'adultes. Non informés ou très brièvement informés du contenu du projet, ils portent des affiches, distribuent des tracts, réalisent un spectacle défendant une cause ou une revendication. Souvent, les adultes projettent que cette forme de participation des jeunes les sensibilisera à la cause défendue.	NON	NON	Participation contrainte, uniquement en tant que porte-étendards ou en tant que main-d'œuvre	NON
	2	Participation formelle	Cette forme de participation des jeunes est semblable à celle du degré « étendard », hormis le fait que des séances d'information soient organisées à destination des jeunes. Au cours de ces séances, les avis et réactions des jeunes sont sollicités, mais ils n'influencent nullement le cours du projet.	NON	NON	Participation contrainte, uniquement en tant que porte-étendards ou en tant que main-d'œuvre	NON
Participation avec pilotage par les adultes	3	Information et participation volontaire	Les jeunes sont largement informés d'un projet d'adultes et sont formellement écoutés, mais leur parole n'influence aucunement les finalités ni le choix des actions concrètes à entreprendre dans le cadre du projet. Ils sont parfois invités à participer à la réalisation concrète du projet en s'inscrivant sur base volontaire à des groupes d'actions.	NON	NON	Parfois, sur base volontaire	NON
	4	Consultation et participation volontaire	Les jeunes sont largement informés et sont consultés à propos de leurs ressentis, de leurs représentations, de leurs souhaits, de leurs malaises. Leur avis est pris en compte dans l'orientation du projet et les actions entreprises, mais tout cela reste exclusivement décidé par les adultes. Parfois, ils réalisent eux-mêmes certaines opérations du projet, le plus souvent sur base volontaire.	NON, simple consultation	NON, simple consultation	Parfois, sur base volontaire	Parfois (consultation sur les effets et les résultats)
Co-décision entre adultes et jeunes	5	Co-construction	Sur base d'un projet initié par les adultes, par le biais de structures participatives (conseil de classe, conseil d'école, ...) et de délégués, les jeunes décident avec les adultes des actions à entreprendre.	NON, ou de façon mineure	OUI, en co-décision avec les adultes (négociation)	OUI (sauf les travaux lourds)	Parfois
	6	Co-conception et co-construction	Les jeunes et les adultes décident ensemble de la nature du projet et des actions à entreprendre, par le biais de structures participatives.	OUI, en co-décision avec les adultes (négociation)	OUI, en co-décision avec les adultes (négociation)	OUI (sauf les travaux lourds)	Souvent
Pilotage par les jeunes sous le contrôle des adultes	7	Autonomie	Les jeunes décident entre eux, avec l'aide éventuelle d'un ou de plusieurs adulte(s), d'un projet à mener. Ils le conduisent de façon autonome. Les adultes jouent le rôle de personnes-ressources et conservent un droit de regard et de veto.	OUI, en autonomie, avec droit de veto des adultes	OUI, en autonomie, avec droit de veto des adultes	OUI (sauf les travaux lourds)	Souvent ... peut être stimulée/soutenu e par les adultes

Librement inspiré de :

- Arnstein, S.R. (1969). A Ladder of Citizen Participation. *Journal of the American Planning Association*, 35 (4), 216-224.
- Hart, R.A. (1992). Children's Participation: from Tokenism to Citizenship. *UNICEF Innocenti Essays*, 4.
- Le Gal, J. (2002). *Les droits de l'enfant à l'école*. Bruxelles : De Boeck & Belin.

Annexe 2 : Classification de dispositifs participatifs selon le degré de participation

Dispositifs participatifs au sein des Cellules Bien-Être	Degrés de participation
Dans cette école, la CBE, composée d'enseignants et d'un membre du PSE, a informé les élèves de sa volonté de promouvoir au sein de l'établissement une alimentation saine et équitable. Des « boîtes à suggestions » ont ensuite été installées à divers endroits accessibles par les élèves. Ces derniers sont invités à y déposer de petits papiers par le biais desquels ils peuvent proposer des pistes d'actions concrètes à mettre en place. Ces petits papiers ont ultérieurement été relevés par la CBE, qui en a tenu compte pour choisir ses actions. Les élèves ont finalement été informés des différentes initiatives de la CBE, auxquelles ils pouvaient apporter une aide concrète.	4
Dans cette école, la CBE, composée d'enseignants et du chef d'établissement, a informé les élèves de sa volonté d'aménager les abords de l'école pour les rendre plus sûrs et plus accueillants. Les élèves ont été invités à s'inscrire dans différents groupes d'action : écriture de lettres à l'Échevin de l'Aménagement du territoire, réalisation d'affiches promouvant le projet, vente de lasagnes pour financer une partie des travaux, etc.	3
Dans cette école, la CBE est composée d'un membre du PMS, d'enseignants, de parents d'élèves et de délégués d'élèves. Ces délégués représentent et relaient les idées qui ont été discutées dans leur classe, par le biais de conseils de coopération. De façon consensuelle et négociée, la CBE a décidé de mettre sur pied un projet d'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS). Les membres de la CBE ont coopéré pour contacter des partenaires potentiels (planning familiaux, ...) et imaginer avec eux un projet s'étalant sur plusieurs années scolaires.	6
Dans cette école, la CBE, composée d'enseignants et membres de l'équipe logistique (personnel d'entretien, ouvriers de l'école), a décidé de lancer un projet destiné à réaménager l'enceinte scolaire. Chaque classe de 5^e et 6^e année a été informée de ce projet par un membre de la CBE ou un professeur-relais. Chaque classe a décidé de façon consensuelle de proposer et de réaliser une opération : planter des arbustes dans la cour, réaménager le local multimédia, instituer un local pour le conseil de coopération, peindre un couloir selon les motifs et couleurs proposés par les élèves, etc.	5
Dans cette école, la CBE a organisé des animations dans chaque classe pour concrétiser un processus comportant diverses étapes : 1. un brainstorming durant lequel les élèves ont été invités à citer et à structurer (classements, schémas, mindmap, etc.) différentes problématiques affectant leur bien-être à l'école ; 2. une sélection par les élèves de chaque classe des problématiques prioritaires, sur base de la structure établie ; 3. la conception par les élèves de chaque classe d'actions à entreprendre pour faire face aux problématiques sélectionnées (nécessitant une validation par le titulaire) ; 4. l'accompagnement des élèves dans la réalisation concrète de ces actions ; 5. la co-évaluation du processus (mode de fonctionnement) et de ses résultats.	7

Dans cette école, la CBE, composée du chef d'établissement, d'enseignants et de parents d'élèves, a mis en œuvre un projet visant à créer une bibliothèque scolaire. Tous les élèves de l'école ont été brièvement informés du projet et ont ensuite vendu des calendriers pour financer le projet.	2
Désireuse de réduire le bruit dans l'établissement, la CBE de cette école, composée d'adultes, a informé les élèves de son projet « <i>Tous contre le bruit !</i> » via des affiches, un courrier aux élèves et des informations en classe. Des « boîtes à idées » ont ensuite été placées dans les couloirs : les élèves et les professeurs pouvaient y glisser des idées d'actions concrètes à entreprendre pour réduire les désagréments sonores. Ces boîtes à idées ont ensuite été dépouillées avec les élèves et les adultes, qui ont choisi ensemble les propositions les plus efficaces et les plus réalistes. Adultes et élèves ont ensuite concrétisé ces actions.	5
Dans cette école, la CBE, composée de membres de l'équipe logistique (personnel d'entretien, ouvriers de l'école), d'enseignants, de membres du PSE et du PMS et du chef d'établissement, a lancé une campagne à destination des élèves. Des affiches « Bouge-toi pour le bien-être ! » ont été placardées aux endroits les plus fréquentés par les élèves. En classe, les élèves ont été informés par les membres de la CBE ou des professeurs-relais de la possibilité de proposer et de mener eux-mêmes leur propre projet d'équipe. Une équipe d'élèves a lancé un projet « gestion de conflits », une seconde équipe un projet « je mange équilibré », etc. Les décisions prises par ces équipes doivent être validées par un professeur, qui joue également le rôle de personne-ressource (il conseille des partenaires, il questionne, il fournit des feedbacks, ...). Les membres de la CBE et les équipes d'élèves s'interrogent maintenant sur les moyens à mettre en œuvre pour qu'à l'avenir, davantage d'élèves s'investissent spontanément dans ces projets.	7
Confrontée à une recrudescence de la violence, la CBE de cette école, composée de membres de l'équipe éducative, a décidé d'initier un projet centré sur la gestion de conflits et la communication non-violente. De nombreuses affiches ont été placées dans les couloirs et les classes pour en avertir les élèves et les sensibiliser à la problématique. Dans les classes, des débats citoyens ont ensuite été animés par certains professeurs, ainsi que des animations sur la gestion non-violente des conflits, prises en charges par des partenaires locaux (asbl, etc.).	3
Dans cette école, le projet « bien-être » a été annoncé aux élèves des classes de 3 ^e par l'intermédiaire des conseils de coopération. En conseil, les élèves et leur titulaire ont trouvé un compromis quant à la nature du projet et aux actions à entreprendre. Dans une classe, le conseil de coopération a ainsi décidé de réaliser un diagnostic des « points positifs » et des « points à améliorer » du bien-être à l'école en réalisant des photos. Le conseil a ensuite classé les photos pour faire apparaître des problématiques récurrentes : le manque de propreté des toilettes, l'absence de casiers pour ranger son matériel scolaire, la dégradation de la qualité des relations interpersonnelles, l'impossibilité d'acheter des fruits dans la cantine. Ensemble, en s'ouvrant à des partenaires locaux (PMS, PSE, asbl) et en prenant en compte les contraintes budgétaires élèves, professeurs et chef d'établissement ont imaginé, sélectionné et mis en œuvre des actions pour améliorer la situation.	6
Dans cette école, la CBE, composée d'adultes, a créé un questionnaire interrogeant anonymement les élèves sur leur consommation de cigarettes, d'alcool, de drogues, sur leurs représentations et leurs comportements vis-à-vis de la sexualité (prévention des MST, utilisation de contraceptifs, relations inter-genres, ...), sur leur alimentation, sur leurs habitudes en termes d'activités sportives. Sur base des informations recueillies, la CBE a choisi des priorités d'actions et est entrée en contact avec divers partenaires (PMS, PSE, centres de planning familial, AMO, CLPS, asbl) pour les mettre en œuvre.	4

Annexe 3 : Associations, DVD, livres, articles ... outillant l'institution de structures participatives

1. Associations

1.1. L'asbl '**Jeune Et Citoyen**' (JEC - <http://www.jeuneetcitoyen.be/>) propose des formations d'élèves-délégués et d'adultes-ressources et accompagne les écoles dans la mise en œuvre de structures participatives.

1.2. Le **Comité des Elèves Francophones** (CEF - www.lecef.be) peut apporter du soutien et un encadrement aux élèves de l'enseignement secondaire afin de les aider à mettre en œuvre un Conseil de délégués dans leur école.

1.3. Le **Mouvement des Institutions et des Ecoles Citoyennes** (MIEC - <http://www.g-e-d.eu/index.html>) et **ChanGement pour l'Égalité** (CGÉ - <http://www.changement-egalite.be/>) proposent des accompagnements et des formations favorisant la mise en place d'une pédagogie institutionnelle et de structures participatives dans les écoles. Le **Groupe Belge d'Education Nouvelle** (GBEN - <http://www.gben.be/>) peut également être sollicité.

2. Ressources émanant de la Fédération Wallonie-Bruxelles

2.1. **Décret 'Renforcement de l'éducation à la citoyenneté'** : décret de la Communauté française du 12 janvier 2007 relatif au renforcement de l'éducation à la citoyenneté responsable et active au sein des établissements organisés ou subventionnés par la Communauté française (2007). Moniteur belge, 20 mars, p. 15170. En ligne : http://www.gallilex.cfwb.be/fr/leg_res_01.php?ncda=31723&referant=l02

⇒ Les articles 15 à 19 prescrivent les missions et le fonctionnement des Conseils d'élèves ainsi que les modalités d'élection des délégués d'élèves de la 5^e année primaire à la fin des Humanités.

2.2. Le **site des délégués de classe** (www.lesdelegues.net) permet d'informer et de conseiller les jeunes et, dans une moindre mesure, les membres de l'équipe éducative, à propos de la fonction de délégué d'élèves. Le site présente aussi un forum de discussion.

3. Ressources multimédias

3.1. Le DVD « **L'Education en Question – Volume 1** » (distribué » par *Mosaïque Films*) présente en une quinzaine de minutes la pédagogie institutionnelle de Fernand Oury, et les rôles et

fonctionnements des conseils d'élèves dans le cadre de cette pédagogie. Ce DVD peut être emprunté dans les médiathèques.

3.2. **Cap Canal** est une télévision en ligne française entièrement consacrée à l'éducation. Elle diffuse notamment un reportage d'une heure sur les conseils de classe à voir en ligne (<http://www.capcanal.com/video.php?rubrique=1&emission=7&key=D805ddfSI3>).

4. Livres

Chevalier, M., De Smet, N., Diez, T. & Lambert, S. (Eds.) (2010). *Désirs à prendre : Récits de Pédagogie Institutionnelle*. Charleroi : Couleur Livres.

Ducrot, T. (2012). *L'autogestion pédagogique : Entre utopie et possible*. Lyon : Chronique Sociale.

Jasmin, D. (2004). *Le conseil de coopération*. Montréal : La Chenelière.

Laplace, C. (2008). *Pratiquer les conseils d'élèves et les assemblées de classes*. Lyon : Chronique Sociale.

Le Gal, J. (2002). *Les droits de l'enfant à l'école*. Bruxelles : De Boeck & Belin.

Leleux, C. (2008). *Education à la Citoyenneté – Tome 3 : La coopération et la participation de 5 à 14 ans*. Bruxelles : De Boeck.

Oury, F. & Vasquez, A. (2001). *Vers une pédagogie institutionnelle*. Vigneux : Matrice.

Thébaudin, F. & Oury, F. (1995). *Pédagogie Institutionnelle : Mise en place et pratique des institutions dans la classe*. Vigneux : Matrice.

5. Sur le « Chemin de la santé »

Dubois, S. (1993). *Une « Anim'action » éducative à la Santé*, dans Cahiers du GRASI n°12, p.3-34.

Dubois, S. (1994). *Jouer avec sa santé*, dans Approche par les pairs et santé des adolescents, CEFS, p.157 – 164.

Dubois, S. (1996). *Quand les jeunes tracent un chemin de santé...avec des fleurs*, dans Education santé n° 111, p. 2-9.

Dubois, S. (1996). *Quand des jeunes tracent un chemin de santé. Récit d'une expérience, seconde partie*, dans Education santé n° 112, p. 4-10.

Dubois, S. (1998). *Jouer au « Chemin de la Santé » pour un développement durable en santé*, dans Education santé n°124, p. 16-17.